

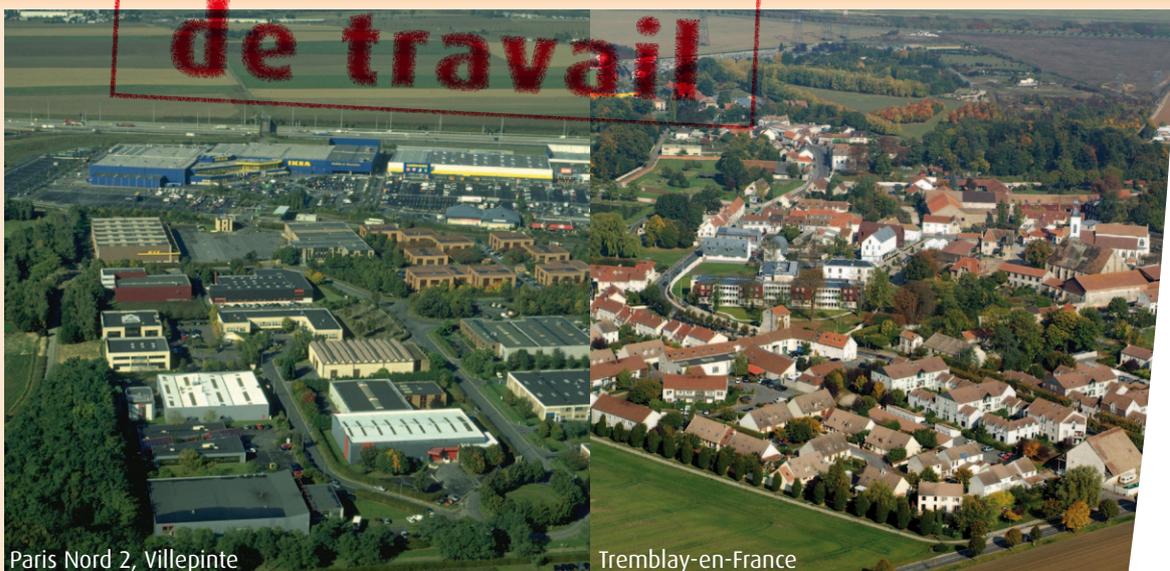
Portrait de territoire

Coeur économique Roissy - Terres de France

document
de travail

Éléments d'actualisation

juillet 2012



Ministère de l'Égalité des Territoires et du Logement
Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

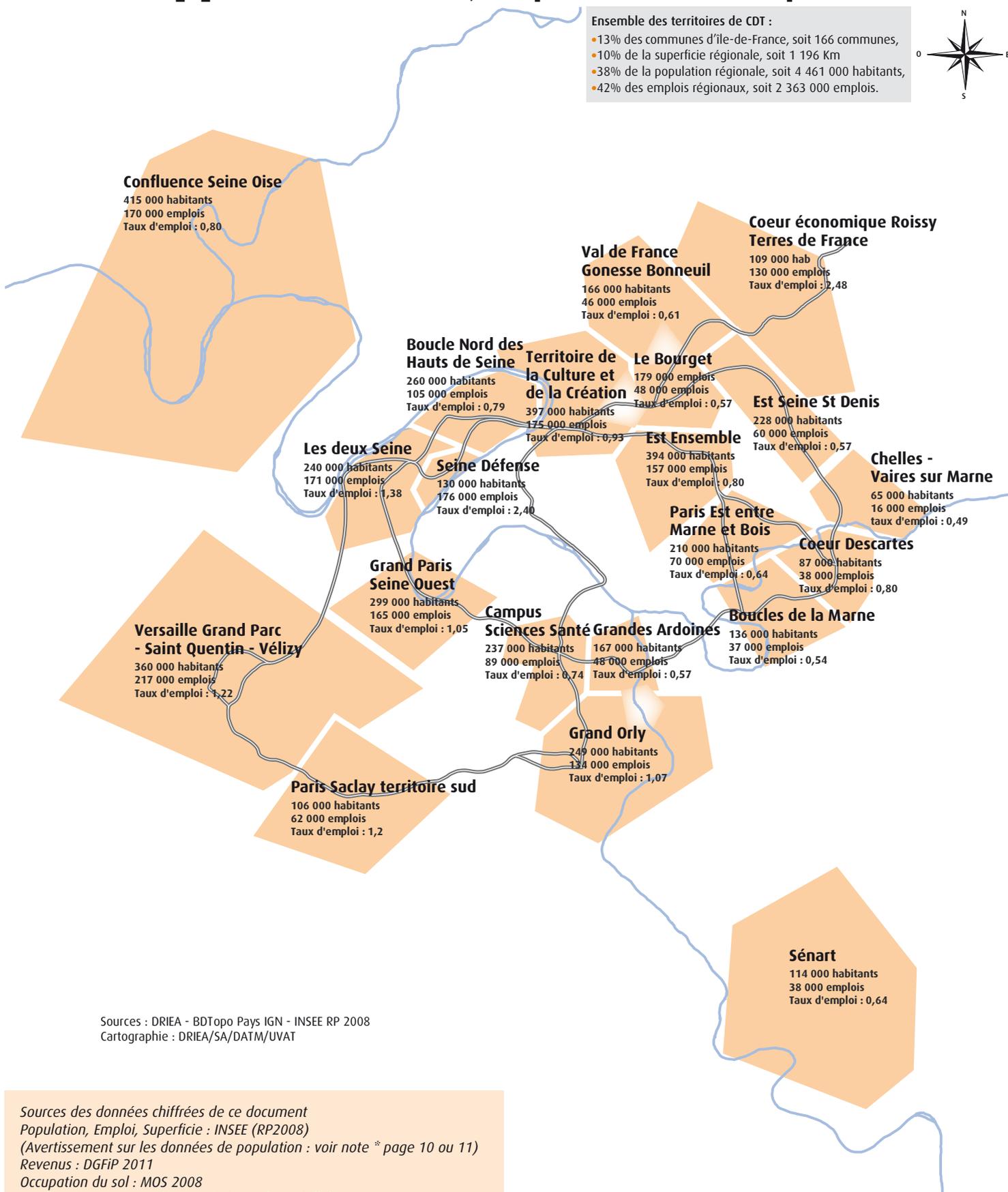
DRIEA IF – Service Aménagement - Département Atelier Territoires et Métropole - Unité Vie et Analyse des Territoires

Portrait de territoire



Position dans le Grand Paris

Territoire[s] du Grand Paris - Quelques chiffres clés par territoire



Sources : DRIEA - BDTopo Pays IGN - INSEE RP 2008
Cartographie : DRIEA/SA/DATM/UVAT

Sources des données chiffrées de ce document
Population, Emploi, Superficie : INSEE (RP2008)
(Avertissement sur les données de population : voir note * page 10 ou 11)
Revenus : DGFIP 2011
Occupation du sol : MOS 2008
Construction : SITADEL (PC autorisés en date réelle)
Parc de bureaux : ORIE
Crédit photos : Jean-Marie Gobry, Bruno Gauthier et Daniel Guiho (DRIEA IF)
Rédaction et mise en page : DRIEA IF/SA/DATM/UVAT

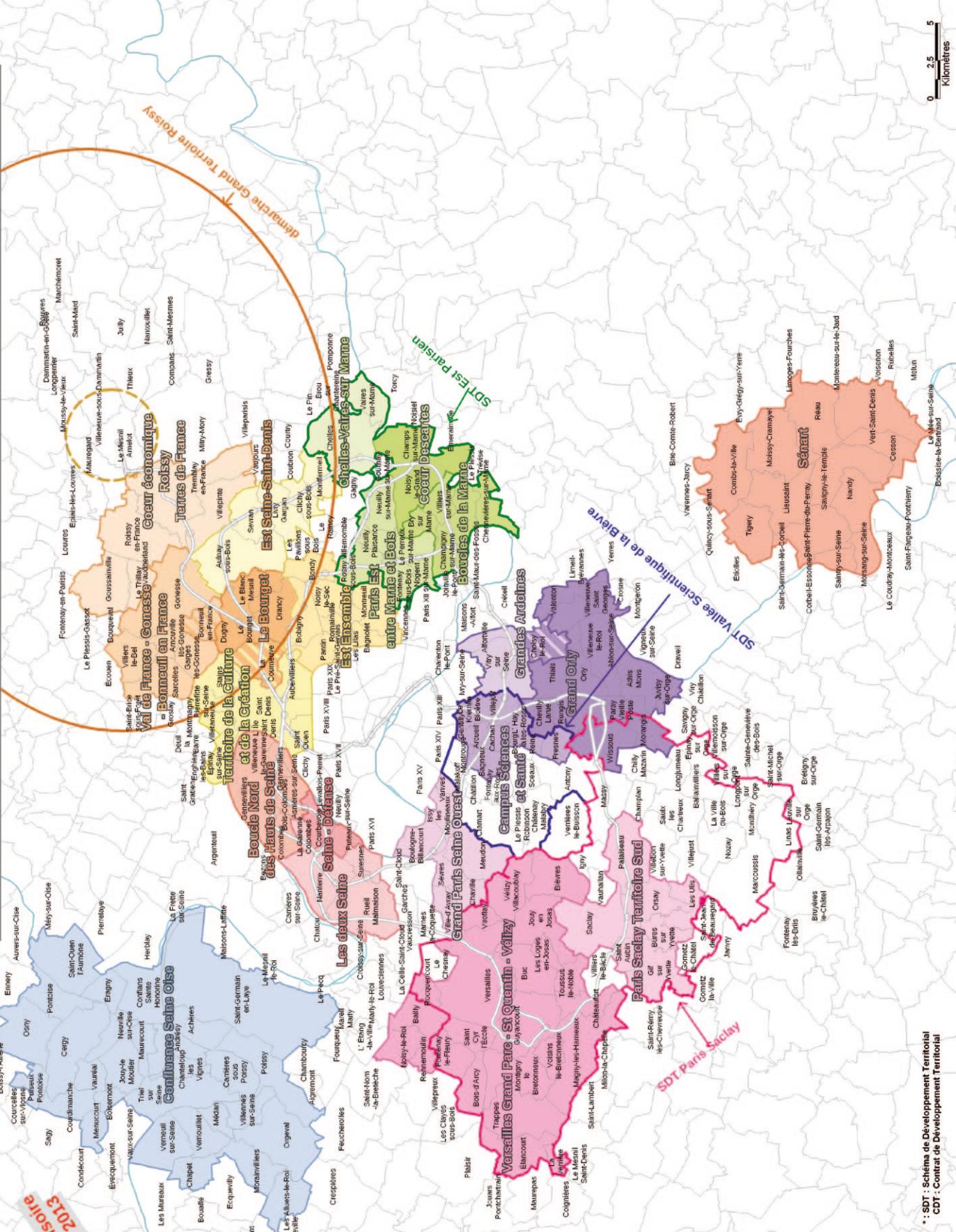
Nota : Ce document constitue une synthèse actualisée du portrait de territoire alors intitulé « Pôle de Roissy » et réalisé en avril 2011.

Grand Paris : Périmètres des CDT potentiels et des démarches grands territoires

Cartographie au 13 février 2013



Document provisoire au 13 février 2013



Périmètres

- Territoires de CDT
- Démarches Grands Territoires : SDT* et assimilé
- En cours de définition

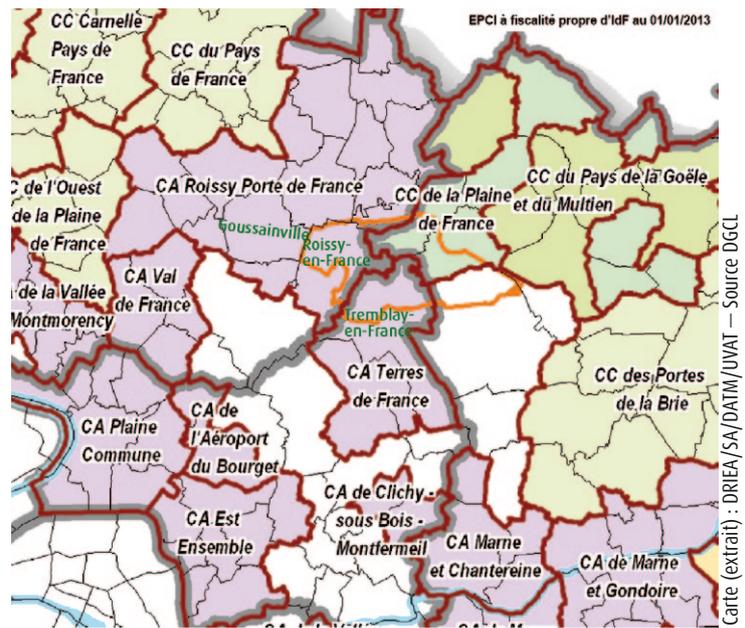
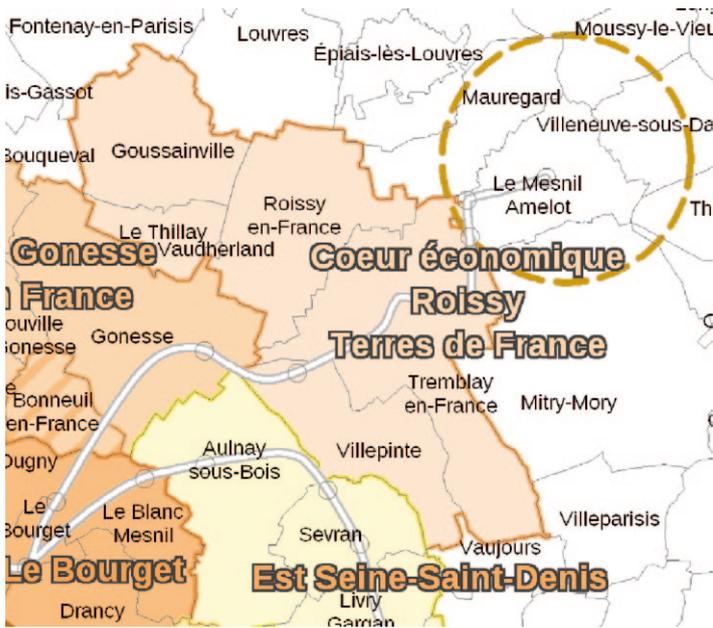
Réseau du Grand Paris Express

- Tracé
- Gares

Sources : DRIEA
Fonds : BCCARTO © IGN 2005-2006
BDTCPO FAYS © IGN 1999-2005
Réalisation : DRIEA/DATUMUAT
version du 13 février 2013

* : SDT : Schéma de Développement Territorial
CDT : Contrat de Développement Territorial





Le territoire du Contrat de Développement Territorial (CDT) pressenti « Coeur économique - Roissy - Terres de France », situé en partie sur le périmètre d'intervention de l'EPA Plaine de France est constitué de six communes, dont quatre dans le Val d'Oise et deux en Seine Saint Denis.

Les quatre communes du Val d'Oise font partie de la communauté de communes Roissy Porte de France (dont Goussainville qui est en cours d'intégration), les deux communes de Seine-Saint-Denis font partie de la Communauté d'Agglomération Terres de France. Le territoire d'étude du CDT porte sur un périmètre légèrement plus grand, permettant notamment d'intégrer aux réflexions la totalité de la plateforme aéroportuaire de Paris Charles de Gaulle. En outre, une démarche à l'échelle du « Grand Roissy » est en cours (étude Etat en 2010-2011 sur l'aménagement et le développement de ce grand territoire débouchant notamment sur un projet de charte, création de l'association des collectivités du Grand Roissy et du conseil de pôle...). Enfin, la convention-cadre a été signée le 14 février 2012.

Ce territoire, à l'interface entre rural et urbain, est doté d'infrastructures de transport de dimension internationale et d'importantes zones d'activités, et fait l'objet de grands projets.

Le territoire est traversé et desservi par des infrastructures routières et ferroviaires essentiellement radiales reliant Paris au nord de la France, et par delà, au Benelux et à la Grande-Bretagne (N2, N17, A1 et A104-N2, lignes SNCF, ligne TGV). Sa desserte vers Paris est assurée par les lignes B et D du RER.

Le projet de développement du territoire du CDT dans le cadre du grand Paris est axé sur l'économie des échanges et de la mobilité, en lien avec l'aéroport international de Paris CDG, les activités de congrès, foires et salons, la logistique à forte valeur ajoutée et la multimodalité pour le fret et les passagers.

Trois gares du réseau de transport collectif du Grand Paris Express sont prévues :

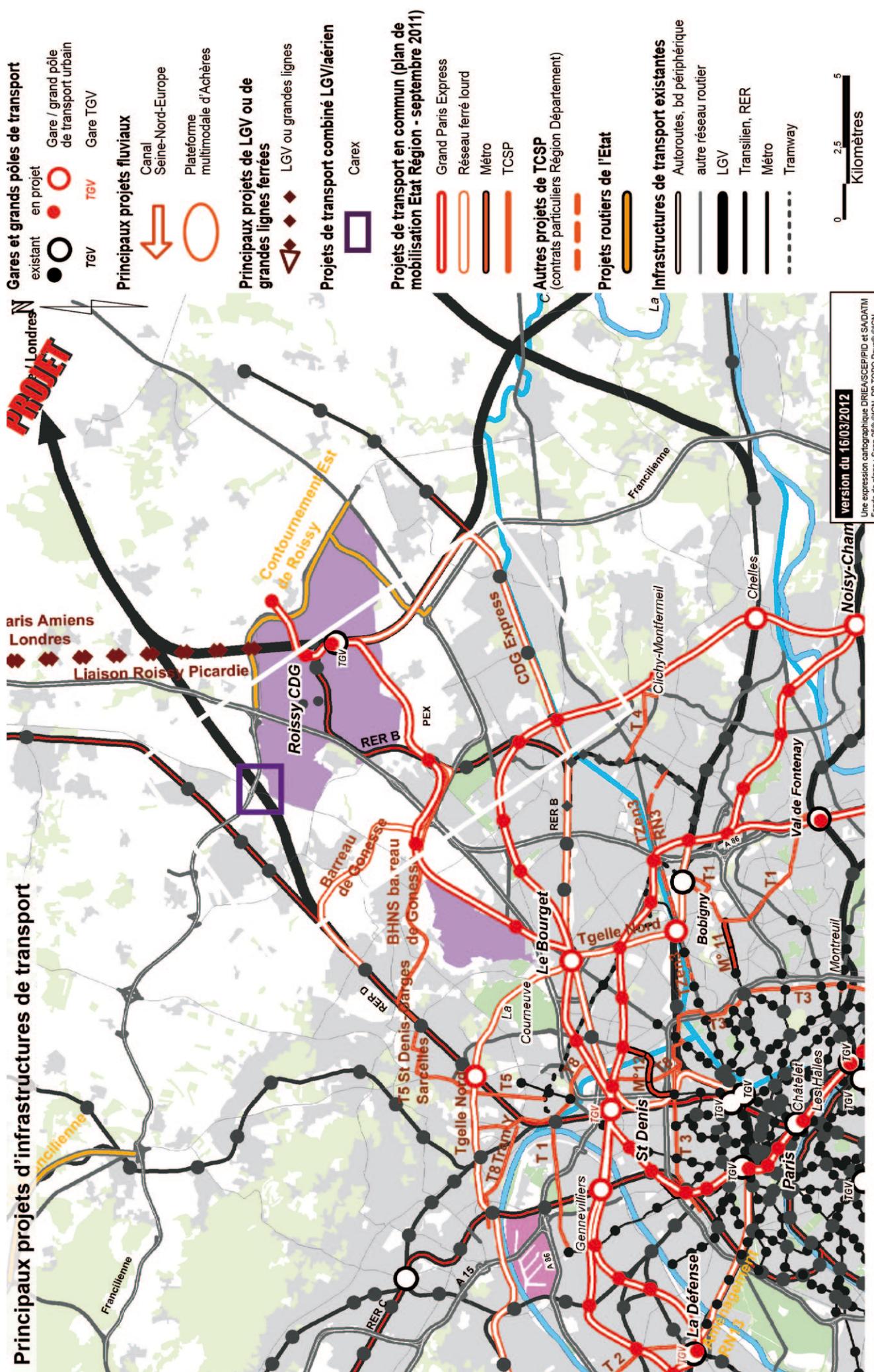
- parc des expositions ;
- aéroport Roissy Charles de Gaulle T2 ;
- aéroport Roissy Charles de Gaulle T4 (gare retenue à titre conservatoire).

Ce réseau va renforcer la connexion de l'aéroport international Roissy Charles de Gaulle et de son pôle d'activité aux autres pôles structurants de la région capitale.

En terme d'infrastructures de transport, sont également prévus :

- la réalisation du barreau de Gonesse (liaison entre les lignes B et D du RER), en mode Bus à Haut Niveau de Service puis en mode ferré lourd ;
- le bouclage de la francilienne ;
- la réalisation de CDG express ;
- la plateforme multimodale TGV Eurocarex ;
- la liaison Roissy Picardie ;
- la possibilité, selon la conjoncture, de la construction d'un nouveau terminal aéroportuaire (T4).

En terme d'aménagement et d'équipements, sont également attendus sur le territoire : la ZAC sud CDG avec notamment l'extension du PIEX, l'International Trade Center (complexe de congrès et d'affaires), le centre commercial aéroville, la densification de Paris Nord II, CAREX, le centre Euro-Chinois...



Présentation générale

Le territoire du CDT « Coeur économique - Roissy - Terres de France », d'une superficie de 62,5 km², se situe en interface entre la zone agglomérée et la zone rurale en limite nord de l'agglomération parisienne. Il abrite 108 500 habitants et 130 000 emplois.

Le territoire appartient au Pays de France qui est caractérisé dans l'ensemble par un relief de bas plateau recouvert de limons. Ses terres agricoles sont parmi les plus riches de France. Historiquement voué à l'agriculture, le territoire a été progressivement gagné au sud et à l'ouest par l'extension de l'urbanisation de l'agglomération parisienne et marqué par l'implantation de la plateforme aéroportuaire inaugurée en 1974.

A l'exception de Villepinte, les communes du territoire sont concernées à divers degrés par la zone C du Plan d'Exposition au Bruit (PEB) de l'aéroport Paris - CDG.

Les grandes infrastructures de transports (A1, N2, voie ferrée) ont favorisé l'installation d'importantes zones d'activités et équipements (ZA Paris Nord II, usine PSA -en limite du territoire d'étude- le long de l'A1, Parc International des Expositions, zone hôtelière de Roissy), ainsi que l'implantation de la plateforme aéroportuaire et des zones de fret et d'activités liées au trafic aérien et à la facilité de desserte routière et ferroviaire.

La plate-forme aéroportuaire de Paris Charles de Gaulle est un équipement majeur dont l'aménagement et le développement sont Opération d'Intérêt National. Cet aéroport contribue au rayonnement national et international de la métropole francilienne.

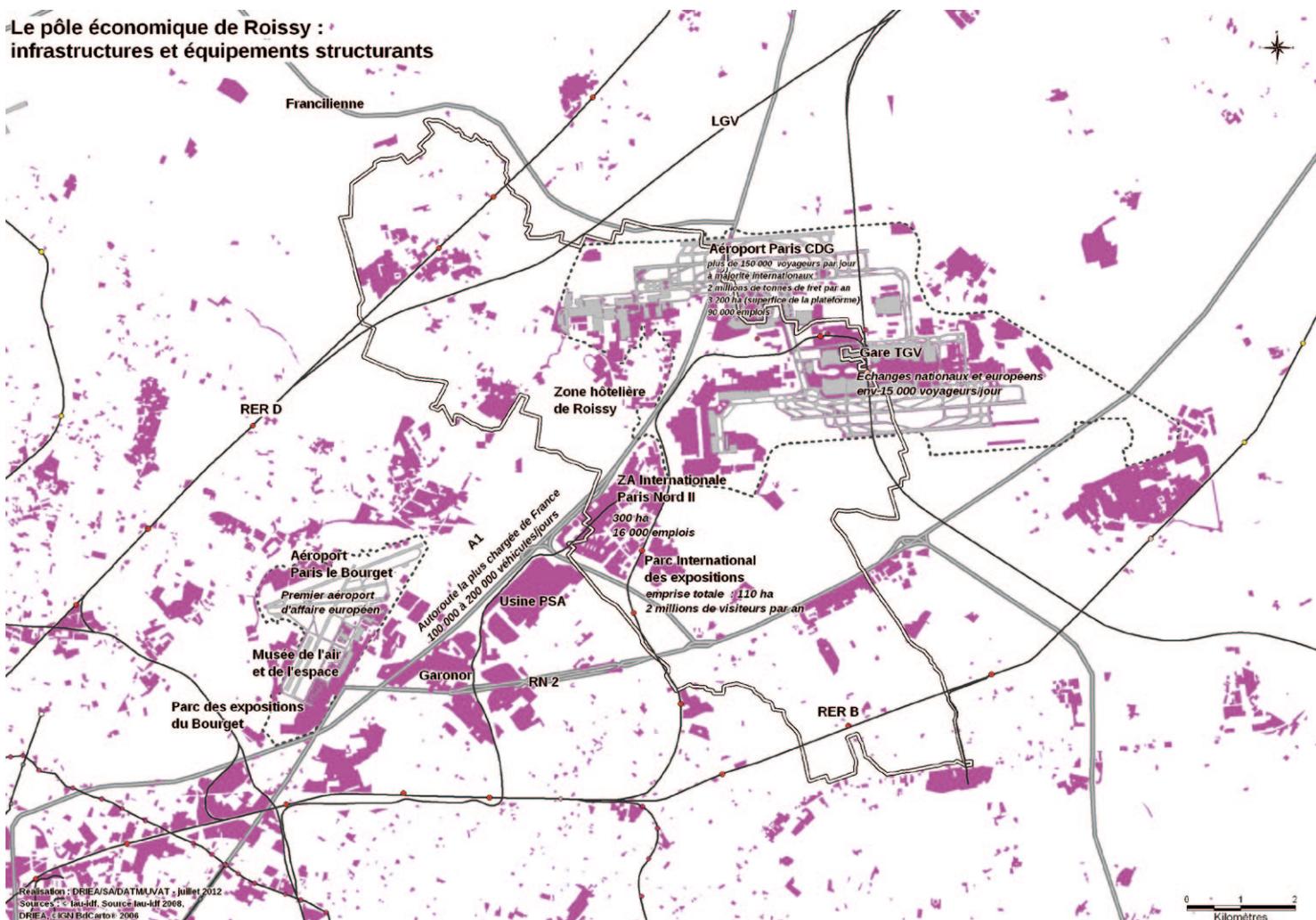
En 2011, l'aéroport Paris-CDG s'inscrit au 7^e rang mondial et au 2^e européen avec 61 millions de passagers de toute provenance. Il emploie 90 000 salariés. Il se conforte par ailleurs au 1^{er} rang européen pour le fret (2 millions de tonnes par an).

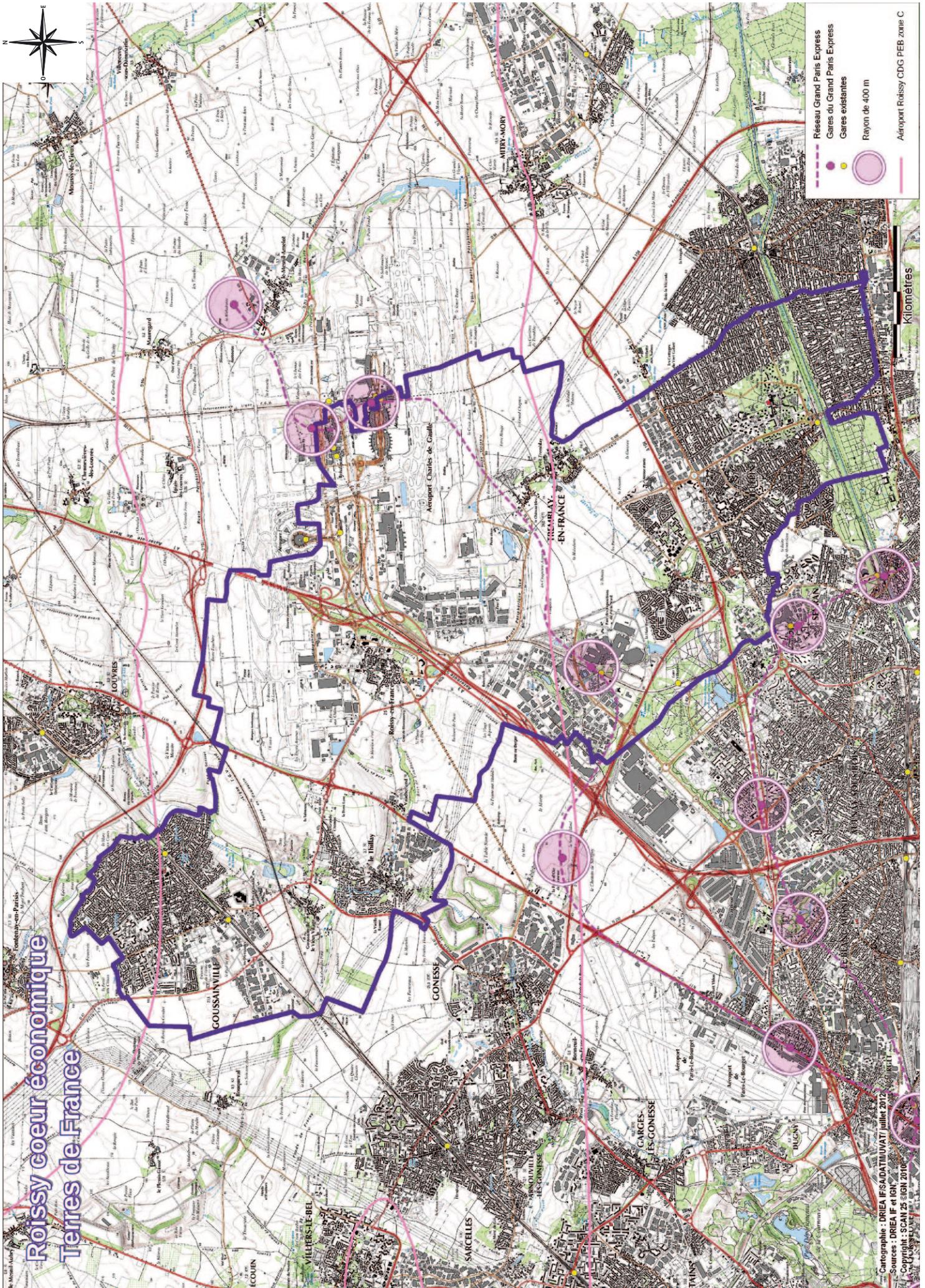
De nombreux projets de développement sont prévus :

- création d'une nouvelle zone d'activité au Sud de CDG,
- densification de Paris Nord II,
- projet de centre commercial Aéroville,
- projet international de centre de congrès Trade Center (ex Airapolis),
- densification du pôle de bureau Roissy Pôle,
- construction possible d'un nouveau terminal aéroportuaire (T4).

Le territoire du CDT « Coeur économique - Roissy - Terres de France » est un territoire complexe, à l'interface entre espace urbain et espace rural, caractérisé par des grandes infrastructures de transport (aérien, ferré et routier) et de grandes zones d'activités économiques. Ce territoire fait l'objet de nombreux projets d'envergure.

Le pôle économique de Roissy : infrastructures et équipements structurants





Population, emploi, logement, construction

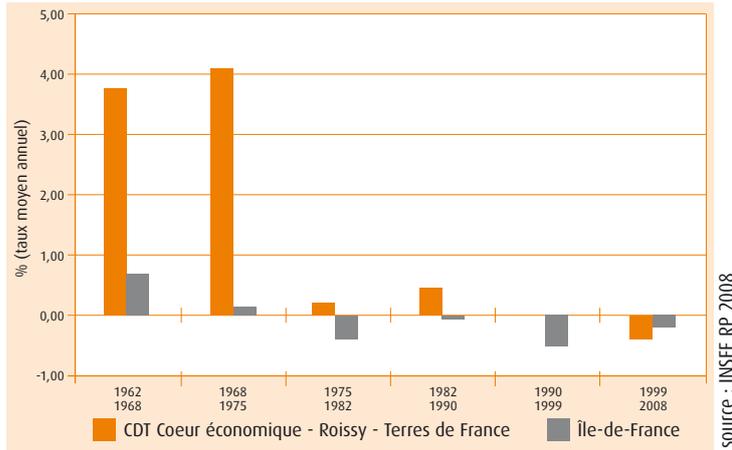
Un territoire sous zone de bruit, connaissant un ralentissement démographique

A l'exception de Villepinte, toutes les communes du territoire sont concernées à diverses mesures par la zone C du Plan d'Exposition au Bruit (PEB) de l'aéroport Paris - CDG.

Ce territoire abritant 108 500 habitants en 2008 connaît une croissance démographique dans la moyenne de l'IDF avec un taux d'évolution annuel de 0,79% ce qui correspond à un gain de 7 500 habitants. Cette croissance est toutefois en baisse par rapport à 1990-99. Ce ralentissement est lié au déficit récent du solde migratoire (particulièrement négatif sur Villepinte et Tremblay-en-France) minimisant l'accroissement naturel de la population pourtant en légère hausse.

La population est relativement jeune : l'indice de jeunesse (population de moins de 20 ans / population de plus de 60 ans) est élevé : 2,35, contre 1,68 en grande couronne et 1,50 en Ile de France.

Evolution de la population due au solde migratoire



Une situation sociale peu favorable, notamment sur Goussainville, et sans amélioration notable

En moyenne, la population du territoire est beaucoup moins qualifiée qu'en Ile de France (9% d'actifs cadres contre 27,6%). La part des diplômés supérieurs à Bac+2 (14,7%) est également fortement inférieure à celle constatée à l'échelle régionale (33,6%) et progresse en outre beaucoup moins vite. En 2008, le taux de chômage augmente légèrement (alors qu'il baisse en Ile de France), et atteint 14,4%, taux supérieur à la moyenne régionale (10,8%) et particulièrement élevé à Goussainville et à Villepinte (plus de 15%).

Enfin, les revenus moyens annuels par ménage (environ 32 000€) sur le territoire sont 25% inférieurs à la moyenne régionale.

Un parc de logements caractéristique du péri-urbain

Le parc de logements s'élève en 2008 à 38 420 unités, avec un parc de logements locatifs sociaux de 26 %, légèrement plus élevé que la moyenne régionale (24,8% - enquête EPLS). Le parc individuel constitue 56 % du parc de logements, contre 28% en IDF et s'approche davantage des caractéristiques de grande couronne.

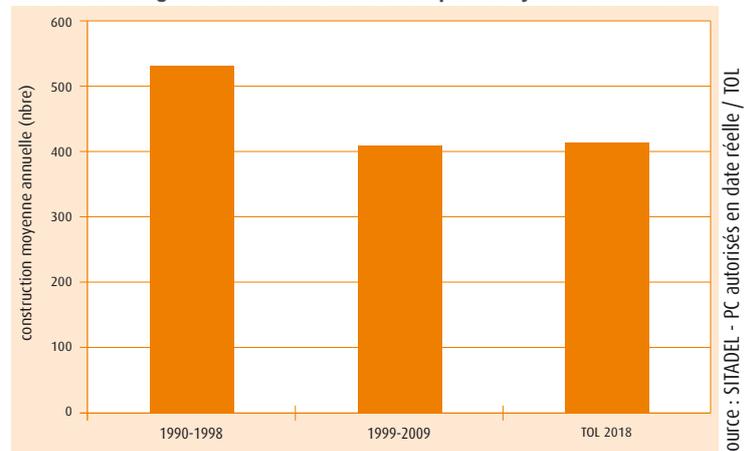
Malgré une légère baisse, la taille moyenne des ménages reste élevée à 2,93. Cet élément conjugué à la jeunesse de la population laissent présager un besoin conséquent de desserrement des populations en place.

Un rythme de construction encore soutenu malgré de fortes contraintes mais en baisse

Le taux de construction moyen annuel de logements (construction 1999-2009/parc 1999) du territoire (1,14%) est supérieur à la moyenne régionale (0,83%) quant à elle insuffisante pour atteindre les objectifs annuels de 70 000 logements. Ce taux conséquent, soutenu par Roissy et Tremblay malgré la contrainte du PEB, correspond à la construction de 410 logements par an en moyenne. Le rythme de construction a baissé d'environ 20% par rapport à la période 1990-1998 (530 logements par an en moyenne). La part de la SHON à destination du logement est ainsi passée de 30% entre 1990-98 à 20% entre 1999-2009 au bénéfice de la construction pour l'industrie/stockage.

L'accord-cadre du CDT du 14 février 2012 prévoit, en lien avec la Territorialisation des Objectifs Logements (TOL), la réalisation de 655 logements par an à l'horizon 2018, dont 415 dans le CDT et 240 dans les communes limitrophes de Louvres et Puiseux-en-France. L'objectif de 950 logements par an sera mis en oeuvre d'ici 15 ans.

Construction de logements sur le CDT Coeur économique - Roissy - Terres de France



Un pôle d'emploi de premier plan, dynamisé principalement par l'aéroport Paris-CDG

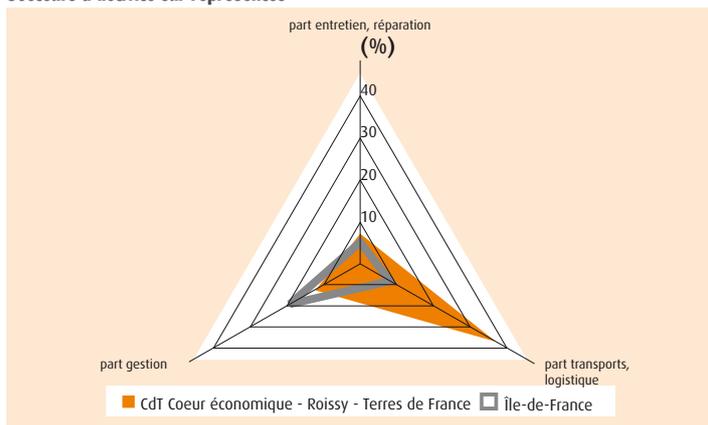
Le CDT Roissy abrite 130 000 emplois en 2008, concentrés pour plus de 70 % à Roissy et affiche un taux d'emploi (emplois/actifs totaux) très élevé de 2,48, taux bien supérieur à celui du Val d'Oise (0,75), de Seine Saint-Denis (0,73) et de la région (0,94). Le CDT fait partie selon l'étude « Les pôles d'emplois dans l'aire urbaine de Paris en 2006 » (DRIEA/SCEP-UMR Géographie cités - 2011) du pôle d'emploi intitulé « Roissy-en-France », l'un des plus structurants et dynamiques à l'échelle régionale et nationale. Ce pôle influence une large zone qui s'étend de Paris à l'Oise.

Le territoire connaît une croissance des emplois très forte de 3,9% par an contre 1,2% en Ile de France entre 1999 et 2008 (soit +40% et +37 000 emplois), portée en très grande partie par Roissy-en-France et sa plateforme aéroportuaire (+36 600 emplois, dont +14 000 dans le domaine du transport et de la logistique).

Une spécialisation dans les transports aériens et la logistique routière

Ce territoire est spécialisé dans les activités de transport et de logistique qui représentent 37% des emplois contre 8% en Ile de France. Ces activités sont principalement liées à l'aéroport Paris-Charles de Gaulle, hub principal d'Air France-KLM qui y réalise l'essentiel de son essor.

Secteurs d'activité sur représentés



Des emplois encore très peu « métropolisés » et très peu qualifiés, mais en forte progression

Alors que le territoire abrite un équipement de rang international, porte de l'Ile de France sur le monde, la part des emplois de cadres des fonctions métropolitaines (conception-recherche, prestations intellectuelles, commerce inter-entreprises, gestion, culture et loisir) est en 2008 deux fois inférieure à la moyenne régionale (9% contre 19%). On peut toutefois noter que la progression des activités métropolitaines a été trois fois supérieure à l'évolution régionale entre 1999 et 2008.

La part des cadres, tout secteur d'activités confondu, est en 2008 elle-même très inférieure à la moyenne régionale. En outre, les actifs présentent un niveau de qualification encore plus faible que celui des emplois.

Qualification des actifs et des emplois en 2008



Un parc de bureaux intermédiaire au niveau régional, mais en croissance

Le parc de bureaux représente 950 000m² en 2006 dont la moitié est située à Tremblay-en-France. Le territoire fait partie selon l'étude « Les pôles tertiaires en Ile de France : situation et perspectives » (ORIE - 2009) des pôles tertiaires franciliens intermédiaires.

La construction de bureau est relativement dynamique. De 1999 à 2008, 36 000m² SHON de bureau ont été construits en moyenne par an (soit une augmentation d'un quart par rapport aux années 1990), dont près de 45% à Roissy-en-France. Le taux de construction annuel de bureau (construction/parc) est de 5,32% et atteint 12,5 % à Roissy, contre 3,10% en Ile de France.

Un grand territoire logistique, notamment sur Tremblay-en-France, 2e parc logistique communal francilien

Le territoire de Roissy appartient, selon la note de synthèse « L'immobilier d'entrepôt en Ile-de-France » (DREIF/DUSD/GORE, janvier 2010), au plus grand territoire de logistique, d'entreposage et d'industries au niveau régional nommé « Roissy » et accueillant près de 2,9 millions m², soit 17% du parc régional. En particulier, Tremblay-en-France accueille le 2^{ème} parc logistique communal francilien (518 000 m²).

Le rythme de construction de locaux d'industrie-stockage est également important (40 700 m²/an entre 1999 et 2009 dont 18 000 m²/an sur Tremblay) et en progression (25 500 m²/ an entre 1990 et 1998).

L'espace consacré à l'entreposage et la logistique a augmenté de 43% entre 1990 et 1998, puis de 20% entre 1999 et 2009.

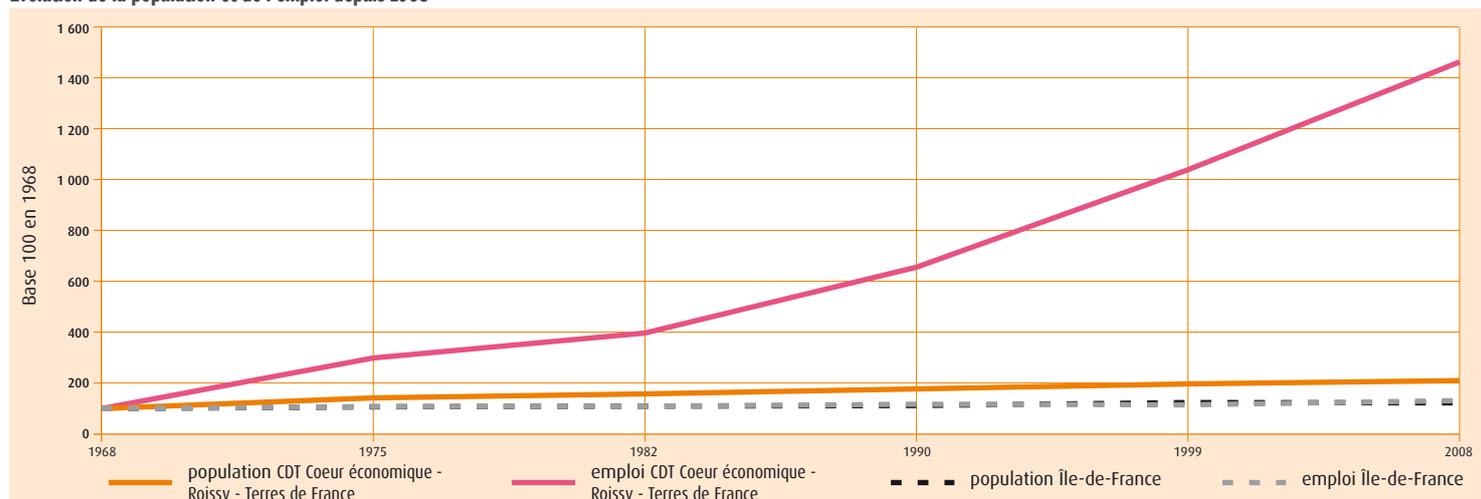
Quelques données clés

Territoire	Superficie (km ²)	Population municipale en 2008	Evolution moyenne annuelle population municipale 1999-2008 (nbre) *	Evolution moyenne annuelle population municipale 1999-2008 (taux) *	Emplois en 2008	Evolution moyenne annuelle de l'emploi 1999-2008 (nbre)	Evolution moyenne annuelle de l'emploi 1999-2008 (taux)	Taux d'emploi en 2008
Villepinte	10,4	35 810	224	0,65	14 065	193	1,48	0,81
Tremblay-en-France	22,4	35 494	182	0,53	12 228	-246	-1,81	0,72
Goussainville	11,5	30 567	357	1,24	7 922	109	1,43	0,56
Le Thillay	4	4 079	46	1,19	1 505	12	0,78	0,71
Roissy-en-France	14	2 517	17	0,69	93 765	4 075	5,80	60,47
Vaudherland	0,09	90	0,22	0,25	143	9	10,64	2,76
CDT Coeur économique - Roissy - Terres de France	62,5	108 557	826	0,79	129 629	4 153	3,89	2,48
Île-de-France	12 012	11 659 260	78 680	0,70	5 612 336	62 934	1,19	0,94

source : INSEE RP 2008

* avertissement : du fait de changements dans la méthodologie des recensements, les données sur les évolutions de population entre 1999 et 2008 sont à prendre avec précaution : elles doivent avant tout servir à indiquer des tendances sur cette période. Pour des besoins plus précis, les évolutions sur la période plus longue 1990-2008 sont à privilégier.

Evolution de la population et de l'emploi depuis 1968



source : INSEE RP 2008

Les données INSEE de l'emploi sur Tremblay-en-France et sur Roissy-en-France doivent être utilisées avec précaution : d'autres sources font apparaître des divergences importantes.

Chiffres clés - CDT Coeur économique - Roissy - Terres de France au 8 mars 2013

Thèmes	Indicateurs	Données					Sources et observations
		CDT Coeur économique Roissy Terres de France	Dpt 93	Dpt 95	Grande couronne	Région	
	Nombre de communes	6	40	185	1157	1281	
	Superficie (km ²)	62,45	236	1 246	11 250	12 012	
Population / Caractéristiques sociales	Population 2008 (habitants)	108 557	1 506 466	1 165 397	5 081 002	0,93**	INSEE RP 2008 - Population municipale
	Evolution moy. annuelle 1990 -1999 - nbre / taux (9 ans)	1 006 /1,05	192 / 0,01	6 181 / 0,58	29 664 / 0,64	32 287/0,30	RGP 1990 et 1999 - Solde migratoire + accroissement naturel
	Evolution moy. annuelle 1999 -2008 - nbre / taux (9 ans) *	826 /0,79	13 726 / 0,96	6 686 / 0,59	32 698 / 0,67	78 680/0,70	RGP 1999 - RP 2008 - Solde migratoire + accroissement naturel
dont dû au solde migratoire - nbre / taux (9 ans)	-415 /-0,40	-3 793 /-0,26	-4 354 / -0,38	-10 113 / -0,21	-24 103/-0,21	RGP 1999 - RP 2008
	Densité de population des espaces urbains (hab/km ²)	2 842	7 231	3 643	2 646	4 545	RP 2008-MOS 2008 - population/superficie des espaces urbains
	Densité de population des espaces d'habitat (hab/ km ²)	9 089	15 646	7 759	5 905	10 018	RP 2008-MOS 2008 - population/superficie des espaces d'habitat
	Densité de logement des espaces d'habitat (logts/ km ²)	3 216	6 351	3 059	2 424	4 621	RP 2008-MOS 2008 - parc logement/superficie des espaces d'habitat
	Taille moyenne des ménages (nbre)	2,93	2,56	2,63	2,56	2,33	RP 2008
	Indice de jeunesse en 2008	2,35	1,94	1,85	1,68	1,50	RP 2008 - Moins de 20 ans / plus de 60 ans
	Revenu annuel par ménage (euros)	31 847	28 288	36 454	40 194	40 864	Estimation
	Taux de chômage 2008 (%)	14,4	16,3	11,3	9,4	10,8	RP 2008 - Taux de chômage des 15-64 ans
	Evolut° taux de chômage 1999-2008 (pts)	0,19	-0,89	-0,68	-0,68	-0,82	RP 2008
	Part des diplômés > ou = à BAC+ 2 en 2008 (%)	14,7	19,5	24,3	28,1	33,6	RP 2008
	Part des actifs cadres 2008 (%)	9,0	13,5	17,8	21,6	27,6	RP 2008 - Actifs occupés 15-64 ans cadres actifs occupés 15-64 ans
Evolut° part actifs cadres 1999 -2008 (pts)	1,41	2,92	3,05	3,68	4,89	RP 2008	
Indice de Développement Humain	0,53	0,49	0,62	0,68	0,68	méthode @d DRIEA - 2006	
Emploi et activités	Emploi 2008 (nombre)	129 629	535 221	436 382	1 848 240	2,3**	INSEE RP 2008 exploitation principale - Emploi total
	Evolution moy. annuelle 1990-1999 (9 ans) -nbre et taux	3 716 / 5,21	-762 / -0,16	4 734 / 1,35	17 920 / 1,14	-3 775 / -0,07	RP 2008 exploitation complémentaire
	Evolution moy. Annuelle 1999 -2008 (9 ans) -nbre et taux	4 153 / 3,89	6 149 / 1,21	6 881 / 1,72	20 942 / 1,20	62 934 / 1,19	RP 2008 exploitation complémentaire
	Secteurs d'activités principaux	Transports, logistique 36,9% Gestion 12,5%					RP 2008 exploitation complémentaire - emploi total
	Secteurs d'activités sur-représentés par rapport à la région	Transports, logistique : 36,9% (IDF : 7,9%)					RP 2008 exploitation complémentaire - emploi total
	Part des emplois de cadres 2008 (%)	17,8	21,6	16,7	20,1	27,4	RP 2008 - Emplois CSP cadres / total emplois
	Evolut° part emplois cadres 1999 -2008 (pts)	2,06	5,48	1,9	2,89	4,86	RP 2008
	Part des emplois de cadre des fonctions métropolitaines	9,14	13,01	8,99	12,4	19,2	RP 2008 - cadres en conception-recherche, prestations intellectuelles, commerce inter entreprises, gestion et culture-loisirs
	Parc de bureaux déc. 2007 (m ² SHON) provisoire	950 636	4 825 806	2 344 795	13 078 268	1,93**	ORIE (Observatoire régional de l'immobilier d'entreprise) - DGFIP
	Constr° moy/an de bureaux 1999-2009 (m ² SHON)	36 014	212 238	72 649	472 898	2,7**	
	Constr° moy/an d'industrie-stockage 1999-2009 (m ² SHON)	40 698	130 127	237 240	1 064 266	3**	
Constr° moy/an de commerces 1999-2009 (m ² SHON)	14 381	67 359	82 786	348 355	2,6**	SITADEL (PC autorisés non annulés) - Moyenne annuelle sur 11 ans	
Constr° moy/an d'activités autres 1999 - 2009 (m ² SHON) = autres activités et équipements	36 107	152 414	156 753	759 255	2,44**		
Population / Emploi	Taux d'emploi 2008	2,48	0,73	0,75	0,73	0,94	INSEE RP 2008 - Emplois / population active totale
	Evolut° du taux d'emploi 1999 - 2008 (pts)	0,59	0,03	0,05	0,03	0,02	RP 2008
	Actifs (15-64 ans) 2008 (nombre)	52 335	732 952	581 489	2 536 526	0,88**	RP 2008 exploitation principale - Actifs 15-64 ans
	Evolution moy annuelle 1999-2008 (9 ans) -nbre et taux	417 / 0,83	6 768/ 0,97	4 853 / 0,87	21 799 / 0,90	52 865/ 0,93	évolution depuis 1999
	Densité humaine des espaces urbains (hab+emplois/km ²)	6 209	9 820	5 007	3 613	6 731	RP 2008-MOS 2008 - population+emploi/superficie des espaces urbains
	Ratio Logements / Bureaux 1990 -1998	1,42	2,48	4,38	4,76	3,65	SITADEL (PC autorisés non annulés) - Construction de logements (SHON) / construction de bureaux (SHON)
	Ratio Logements / Bureaux 1999 - 2009	0,85	1,96	5,48	4,45	2,68	
Logements	Parc de logements 2008 (nbre)	38 418	611 535	459 434	2 085 940	0,71**	RP 2008 (logements totaux)
	Part des maisons individuelles (%)	56,4	26,4	47,4	50,5	27,8	RP 2008 (résidences principales)
	Part des propriétaires (%)	58,9	40,9	58,1	60,5	47,5	
	Taux de Logements Locatifs Sociaux (%)	26,08	36,5	26,3	21,4	24,81	EPLS 2009 (Enquête Parc Logements Sociaux / DRIEA)
	Constr° moy/an de logements 1990 - 1998 (nbre)	533	4 239	4 828	22 674	1,14%**	SITADEL (PC autorisés non annulés) - Moyenne annuelle sur 9 ans
	Constr° moy/an de logements 1999 - 2009 (nbre)	409	5 505	4 489	22 467	0,97**	SITADEL (PC autorisés non annulés) - Moyenne annuelle sur 11 ans
	Objectif TOL (nbre / an)	950	11 641	6 066	33 120	70 000	Territorialisation des Objectifs Logements (en logements par an)
	Part des logements dans la construction totale 1999 - 2009 (%)	19,4	42,6	42,0	44,3	43,1	SITADEL (PC autorisés non annulés) - Construction de logements (SHON) / construction totale (SHON)
Taux moyen annuel de construction de logements 1999-2009 (%)	1,14	0,95	1,05	1,17	0,83	SITADEL(PC autorisés non annulés) - Construction de logements 1999 - 2009 (nbre) / parc de logements 1999 (nbre) / 11 ans	
Regroupements inter-communaux - Fiscalité	Nombre d'intercommunalités	2	5	18	96	114	DGCL 01/01/2012 - Intercommunalités à fiscalité propre (CU - CA - CC et SAN)
	Potentiel fiscal par habitant (euros)	1 511	937	766	865	1 145	DGF 2011 - Potentiel fiscal 4 taxes / pop DGF
	Part de la Taxe Professionnelle (%)	57,5	44,4	36,6	39,2	40,5	DGF 2011 - Part de la TP sur les 4 taxes
Occupation du sol 2008	Part de la superficie totale occupée par de l'urbain construit (%)	50,8	74,1	19,8	12,4	16,1	MOS 2008 - urbain construit (Habitat, activités, équipements, infrastructures de transport, chantiers) en% de la superficie régionale
	... dont construit/ habitat (%)	19,0	40,7	12,0	7,6	9,6	MOS 2008 - habitat en% de la superficie régionale
	... dont activités secteur secondaire (%)	10,4	12,1	2,6	1,6	2,0	MOS 2008 - activités et équipements industriels, et entreposage, dont logistique, en% de la superficie régionale
	Part de la superficie totale occupée par les espaces boisés (%)	1,9	3,8	18,8	24,1	23,1	MOS 2008 - espaces boisés en% de la superficie régionale
	Part de la superficie totale occupée par les espaces agricoles (%)	24,1	3,4	50,7	54,3	51,0	MOS 2008 - cultures en% de la superficie totale
	Consommation des espaces ruraux de 1990 à 1999 et de 1999 à 2008 (ha)	-440,6 / -87,6	- 428 / - 60	-3 230 / -910	-18 302 / -8 011	- 19 113 / -8 092	MOS 2008 - consommation des espaces naturels, boisés et agricoles, par période
Foncier public	Foncier public (part dans le territoire)	28,0	31,7	16,3	15,1	16,3	Référentiel foncier DREIF/DGI 2009 -% de la superficie du territoire

* avertissement : du fait de changements dans la méthodologie des recensements, les données sur les évolutions de population entre 1999 et 2008 sont à prendre avec précaution : elles doivent avant tout servir à indiquer des tendances sur cette période. Pour des besoins plus précis, les évolutions sur la période plus longue 1990-2008 sont à privilégier.

** part du territoire dans l'Île-de-France

Réalisation : DRIEA/SA/DATM/UVAT

Éléments saillants

Le territoire du CDT pressenti « Coeur économique Roissy Terre de France » (108 500 habitants et 130 000 emplois) est un territoire de transition entre rural et urbain dont la gouvernance est complexe. Il est doté de grandes infrastructures de transport de dimension internationale et de grandes zones d'activités économiques, structurant son développement.

En particulier, la plate-forme aéroportuaire de Paris Charles de Gaulle (90 000 emplois) est un équipement majeur dont l'aménagement et le développement sont classés Opération d'Intérêt National. Cet aéroport contribue au rayonnement national et international de la métropole francilienne. En terme de trafic passager, il s'inscrit au 6^e rang mondial (et au 2^{ème} rang mondial en terme de passagers internationaux) et au 2^{ème} européen. En terme de fret, il s'inscrit en 2009 au 1^{er} rang européen (avec 2 millions de tonnes). Le territoire abrite également le Parc International des expositions (PIEX), la Zone d'activités Paris Nord II et la zone hôtelière de Roissy. Il faut noter également le rôle structurant de l'autoroute A1 qui place le territoire dans les grands flux d'échange avec le Nord et le Sud de l'Europe.

A l'exception de Villepinte, les communes du territoire sont concernées à divers degrés par la zone C du Plan d'Exposition au Bruit (PEB) de l'aéroport Paris – CDG. Le territoire connaît toutefois une légère croissance démographique malgré un ralentissement dû à un solde migratoire déficitaire dans la dernière décennie.

Le territoire abrite des populations peu favorisées, notamment sur Goussainville dont la situation ne s'améliore pas.

Le parc de logements est principalement individuel, caractéristique du péri-urbain. La construction de logements, qui s'élève à 410 logements par an entre 1999 et 2008, est en légère baisse par rapport aux années 1990. Dans un premier temps, ce rythme permettrait de répondre aux objectifs fixés dans le cadre de la Territorialisation de l'Offre de Logements (TOL) qui, pour le CDT, s'élèvent à 415 logements/an à l'horizon 2018. Dans les communes limitrophes de Louvres et Puteaux-en-France, 240 logements par an sont également attendus, portant l'objectif à 655 logements par an à l'horizon 2018. L'objectif plus ambitieux de 950 logements par an sera mis en oeuvre d'ici 15 ans.

Le territoire abrite un pôle d'emploi majeur au niveau régional et parmi les plus dynamiques de France grâce aux activités aéroportuaires. Les emplois sont logiquement très fortement caractérisés par des activités « transversales » (entretien, réparation, transport, logistique), et les activités métropolitaines sont faiblement représentées mais en forte évolution.

Le CDT appartient ainsi au plus grand pôle logistique régional et Tremblay-en-France accueille le 2^{ème} parc logistique communal francilien.

Le territoire se positionne donc comme une zone très dynamique d'expansion de la métropole avec une consommation intense d'espaces naturels et agricoles.

De très nombreux et importants projets d'aménagement sont encore attendus sur le territoire : ZAC sud CDG avec notamment l'extension du PIEX, International Trade Center (complexe de congrès et d'affaires), centre commercial aéroville, densification de Paris Nord II, CAREX, centre Euro-Chinois, satellite S4 du terminal 2E selon la conjoncture économique...).

En terme d'infrastructures de transport, sont également prévus :

- la réalisation du barreau de Gonesse (liaison entre les lignes B et D du RER), en mode Bus à Haut Niveau de Service puis en mode ferré lourd,
- le bouclage de la francilienne,
- la réalisation de CDG express,
- la plateforme multimodale TGV Eurocarex,
- la liaison Roissy Picardie,
- la possibilité selon la conjoncture de la construction d'un nouveau terminal aéroportuaire (T4).

Afin d'en organiser la cohérence, le territoire fait l'objet de démarches économiques, de gouvernance et d'aménagement à l'échelle du Grand Roissy.

Dans le cadre du Grand Paris, le territoire est concerné par trois gares du Grand Paris Express et son projet de développement est axé sur l'économie des échanges et de la mobilité.



Direction régionale et interdépartementale
de l'Équipement et de l'Aménagement
d'Ile-de-France

Service Aménagement

21-23 rue miollis - 75 732 Paris Cedex 15

tél. 01 49 28 85 75

fax. 01 30 50 83 69